

Le mot du Président



Chères Présidentes, Chers Présidents,

Lors du dernier bulletin de l'association départementale Peep des Yvelines, nous avons présenté les dangers potentiels de l'internet et l'action des différents acteurs du monde éducatif pour les prévenir.

Cette question était d'ailleurs au cœur de la journée nationale de prévention organisée début mars par notre Fédération au Havre.

L'informatique et ses diverses applications constituent cependant un formidable support pédagogique, apprécié des enfants, mais parfois moins accessible à leurs parents.

C'est pourquoi ce numéro d'Infos Peep Yvelines est consacré au développement de l'outil informatique, au service de l'éducation.

J'espère qu'il sera pour vous source d'information, voire vous donnera des idées pour contribuer, au sein de vos écoles, collèges ou lycées, à l'accompagnement de la mise en œuvre de tel ou tel outil pédagogique.

Jean-Marc MAGNET

Quand l'enseignement se met à l'heure du numérique.

Les derniers mois ont été riches en annonces et mesures visant à développer le recours à l'outil informatique ou numérique dans le cadre scolaire.

Cinq chantiers pour développer le numérique à l'école

Tout d'abord, le 21 mai 2008, la mission E-educ pour le développement du numérique à l'école a remis son rapport au ministre de l'éducation nationale, dans lequel elle propose cinq chantiers pour développer le numérique à l'école.

- Chantier n°1 : Bâtir l'École numérique
- Chantier n°2 : Optimiser l'action conjointe des pouvoirs publics
- Chantier n°3 : Conduire et accompagner le changement
- Chantier n°4 : Stimuler la production de ressources numériques et de services
- Chantier n°5 : Mobiliser les entreprises du secteur dans un partenariat éducatif pour le numérique

Le rapport préconise entre autres de multiplier les projets d'école en rapport avec le domaine du numérique et de "développer un partenariat éducatif pour le numérique avec les entreprises du secteur".

Pour éviter la fracture entre les familles, l'école et l'inégalité entre les écoles et les établissements, le ministère de l'éducation nationale a arrêté cinq priorités à la suite du rapport de la mission e-Éduc :

1. Inclusion d'un "volet numérique" dans les projets d'école et les projets d'établissement pour développer les usages des TIC (technologies de l'information et de la communication) par les élèves au cours des apprentissages.

2. Création d'une plate-forme d'identification et de présentation des ressources, des usages et des bonnes pratiques pour permettre aux enseignants de mutualiser leurs expériences.
3. Création d'un observatoire national des TIC pour mener une réflexion sur leur place dans l'enseignement.
4. Mise en place d'un programme de formation des personnels d'encadrement et de direction aux TIC et aux projets numériques.
5. Utilisation d'un cahier de textes électronique dans les établissements scolaires afin de mieux informer les familles et introduire une souplesse nouvelle dans la personnalisation des travaux demandés aux élèves.

L'année scolaire 2008-2009 doit voir la mise en œuvre des quatre premières priorités, la dernière ayant été lancée dès la rentrée 2008 en vue de sa généralisation à tous les collèges et lycées en 2010.

Le **cahier de texte numérique** doit contribuer ainsi non seulement à la généralisation des "espaces numériques de travail" (ENT), mais également à ce que les échanges internes aux établissements se fassent avec un objectif "zéro papier".

Les projets d'espaces numériques de travail ont été déployés sur le territoire national. Des partenariats académies-collectivités territoriales ont été formalisés autour d'une volonté commune de généraliser l'E.N.T. à moyen terme à l'ensemble des établissements scolaires.

Actuellement, 600 000 élèves - sur 12 millions - ont déjà un compte ENT, consultable chez eux, au CDI ou dans une salle de permanence.

(suite page 2)

Généralisation du dispositif ENT dans les lycées d'Ile de France

La Région Ile de France veut mettre à la disposition de ses 471 lycées un portail informatique qui prendra la forme d'un logiciel libre. L'appel d'offres portant sur sa réalisation et sa gestion sur 6 ans a été lancé le 7 avril 2008. Estimé entre 12 et 24 millions d'euros, ce marché doit trouver preneur d'ici à la fin mai, pour un déploiement qui devrait se faire au rythme d'environ 150 lycées par an.

Ce futur site Internet sera une plate-forme réunissant quantité d'espaces numériques de travail (ENT). Il permettra aux lycéens et aux enseignants, **ainsi qu'aux parents d'élèves**, soit plus d'un million de personnes, d'accéder à un ensemble de ressources et services : bulletins scolaires, fiches d'absence ou encore espaces collaboratifs et documents pédagogiques.

Des accords pour l'acquisition de matériels adaptés

A la suite des orientations ministérielles, trois accords pour équiper des écoles en « classes mobiles », matériels nomades dotés d'un accès à Internet et d'un parc d'ordinateurs portables ont été conclus avec Toshiba, H.P. et Apple fin novembre 2008. En parallèle, le ministre a signé en octobre 2008 une convention avec la Caisse des Dépôts pour créer et installer, en partenariat avec les collectivités locales, 400 cyberbases (salle équipée de 15 à 20 ordinateurs, sous la supervision d'un animateur) dans les écoles d'ici 2013. Ces bases, situées sur tout le territoire national et en particulier là où l'équipement informatique est le plus faible, seront utilisées pendant le temps scolaire par les enseignants avec leurs élèves. Hors temps scolaire, elles accueillent le grand public et notamment les parents d'élèves sous la responsabilité d'un animateur de la collectivité.

Le Plan France numérique 2012

Le plan *France numérique 2012*, a également été dévoilé en octobre 2008, dont les dispositions toucheront directement l'enseignement, de l'école à l'université. Une série de mesures vise notamment à développer l'utilisation d'ordinateurs dès l'école primaire. Plusieurs modèles de PC ont ainsi été présentés. Résistant aux chocs, à la poussière et à l'eau, ils sont équipés de logiciels de reconnaissance de l'écriture et du dessin et permettent une utilisation interactive avec le professeur. Les collectivités pourront les acquérir dans le cadre d'un projet global comprenant la formation des enseignants, l'accès à des serveurs et à des contenus pédagogiques. **Les familles pourront également les acheter directement**, sans passer par leur mairie ou l'établissement de leur enfant. Le plan veut aussi faire passer l'université à l'heure du numérique. Il prévoit que les cours soient disponibles en ligne ou en podcast dès la sortie des amphithéâtres, que les professeurs puissent échanger par mail avec leurs étudiants, et que ceux-ci puissent gérer sur internet leur compte à la bibliothèque ou leur dossier administratif. Le mariage entre méthodes pédagogiques et numérique sera renforcé avec la mise en place, par les enseignants, de blogs accueillant les travaux de groupe.

L'offre de formations à distance, accessible sur le net, sera également développée. Une bibliothèque scientifique numérique doit enfin voir le jour, consultable par tout professeur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Création d'un observatoire national des TIC

Pour assurer le suivi et la cohérence de toutes ces initiatives, il est prévu la création d'un observatoire national des TIC, chargé également de recenser les expériences nationales et internationales et les acteurs du secteur. Cette mission s'accompagnera de la mise en ligne d'un site recensant les bonnes pratiques, les ressources et les usages pour les enseignants en matière de TIC.

Ces derniers ont également bénéficié de près de **50000 clés U.S.B.**, distribuées aux jeunes enseignants de toutes les disciplines pour favoriser l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement.

Les ressources accessibles dans chaque clé sont des exemples de la diversité de l'offre actuelle disponible pour l'enseignement.



Un exemple d'application des TIC : l'enseignement des langues étrangères

Les programmes de l'école primaire prévoient l'enseignement d'une langue vivante étrangère, actuellement dans les classes de C.E.2, C.M.1 et C.M.2. Les outils numériques doivent permettre le renforcement de cet enseignement et son développement dans les classes de C.P. et de C.E.1, voire de maternelle. L'objectif fixé pour les élèves étant le niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues, il est nécessaire d'améliorer les pratiques linguistiques des élèves, notamment au travers :

- D'échanges de classes dans le cadre de partenariats internationaux, complétés par des **jumelages électroniques "eTwinning"** ;
- Des dispositifs de **visioconférence** installés dans les écoles afin de soutenir l'apprentissage des langues en favorisant le contact **avec des locuteurs natifs**.

Le recours à des logiciels d'apprentissage des langues doit utilement compléter ce dispositif.

Quelques expériences innovantes

Quand l'Ipod vidéo, devient un outil pédagogique : une initiative du département des Yvelines

Dans le cadre de son programme en faveur du développement des Technologies de l'Information et de la Communication en collèges, en partenariat avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP), le **Conseil Général des Yvelines** a lancé à la rentrée 2007/2008 dans 8 collèges pilotes des Yvelines (*), une expérimentation unique en France par son ambition technologique et son ampleur au niveau des collèges. L'objectif étant de « réduire la fracture numérique et donner envie d'étudier ».

Deux cent quarante élèves de sixième ont été dotés -à titre expérimental- d'IPOD, baladeurs numériques associant aux ressources audio, des ressources de types images, textes et vidéos.

Dès lors ces outils permettent un triple usage :

- utilisation comme clé USB permettant le téléchargement de données utilisables en cours et à domicile,
- baladeur audio pour l'écoute de fichiers son,
- dictaphone grâce au micro associé.

Les enseignants volontaires et le rectorat pourront proposer divers contenus sur leurs blogs ou autres sites en fonction de leur matière : podcasts, vidéo, cartes, quizz.... Et ce dans différentes matières (langues vivantes, histoire-géographie, français, SVT ...)

Les élèves ne disposant pas d'internet à domicile, ont accès à ces fichiers dans leur collège.

Une évaluation pédagogique et technologique est en cours et devrait être rendue publique d'ici juin 2009.

Conduite par le Centre Régional de Documentation Pédagogique d'une part et l'Ecole H.E.C. d'autre part, elle doit mesurer l'impact du dispositif sur l'environnement « classe », l'établissement, les familles.

Il s'agit, si les résultats sont positifs, d'évaluer les modalités d'extension de l'expérimentation, voire sa généralisation à l'ensemble des collèges.

Un rapport à suivre.....



(*) collège Blaise Pascal à Plaisir, collège Les Plaisances à Mantes-la-Ville, collège La Mare aux Saules à Coignières, collège le Racinay à Rambouillet, collège les Grands Champs à Poissy, collège Chénier à Mantes-la-Jolie, collège Clémentine à Mantes-la-Jolie, collège Pierre de Coubertin à Chevreuse.

Lancement de ChercheNet, un jeu-concours pour apprendre à maîtriser internet

Un jeu-concours baptisé ChercheNet, destiné à apprendre aux jeunes collégiens de 6^{ème} et 5^{ème} à maîtriser internet, a été lancé en mars 2009 à Vincennes (Val-de-Marne). L'objectif est d'initier les élèves à internet le plus tôt possible, pour leur apprendre la maîtrise de ses risques et de ses dérives. Cette action se fait en partenariat avec la société Calysto, spécialiste de la pédagogie internet en milieu scolaire, intervenue à plusieurs reprises dans des établissements de notre département à l'initiative des APE Peep ou de l'AD 78.

ChercheNet a pour objectif de sensibiliser aux bons usages d'internet au travers une série d'énigmes sur le thème du développement durable, que les élèves doivent résoudre. Ce jeu avait déjà été expérimenté, sous forme d'une chasse aux trésors sur le thème de la légende du roi Arthur, dans les académies de Bretagne et des Pays-de-la-Loire (3.000 élèves concernés). Il est étendu cette année au niveau national.

Selon Anne Cherain, professeur de documentation dans le collège de Baud (Morbihan), lauréat du concours 2008, le jeu a permis un travail en français, en internet, en recherche documentaire. Les élèves ont ainsi dû comparer leurs sources, utiliser les bons mots-clés et ont aussi découvert la nécessité de demander des autorisations pour mettre des photos ou des textes sur leur blog.

Les établissements souhaitant participer à cette initiative peuvent s'inscrire, selon les zones, jusqu'au 15 avril, sur le site www.cherchenet.fr.



Assemblée Générale de la Peep des Yvelines

Le samedi 24 janvier, l'association départementale Peep des Yvelines a tenu son assemblée générale annuelle, à Sartrouville.

Cette AG a été précédée d'une action de formation sur les dotations horaires des collèges et des lycées, assurée par l'espace formation de la fédération (un des avantages d'être fédérés au sein d'une grande fédération est justement de pouvoir bénéficier de ce type de service et support logistique).

L'AG statutaire a permis au président, **Jean-Marc MAGNET**, de dresser un bilan de l'action de l'AD peep 78, au service des associations locales du département.

L'association départementale intervient en effet dans plusieurs domaines :

Le soutien aux associations locales : Il s'exprime principalement dans les interventions faites au niveau des autorités de l'éducation nationale (Inspecteur d'Académie ou Recteur) pour appuyer vos revendications locales (professeurs absents et non remplacés, fermetures de classes, problèmes divers dans les établissements). Mais l'AD a également cette année participé à plusieurs réunions avec des APE en difficulté de fonctionnement, afin de les aider à pérenniser leur action. Ce soutien a enfin pu prendre la forme d'une allocation financière, dans le cadre du partenariat avec la DDASS des Yvelines, pour organiser des actions de communication ou de formation à destination des parents.

La représentation ou l'organisation de la représentation des parents au niveau des différentes instances de l'éducation nationale : il s'agit de toutes les rencontres avec les responsables de l'inspection académique, mais également de la participation au conseil départemental de l'éducation nationale, aux commissions d'affectation, d'attribution des bourses, à la maison départementale du handicap (pour l'intégration des enfants concernés), etc. L'AD Peep 78 organise également chaque année, avec le soutien de ses correspondants locaux, le recensement des quelques 200 parents volontaires pour participer aux commissions d'appel du mois de juin.

La participation à la vie de la fédération peep : les membres de l'AD 78 représentent également les associations Peep des Yvelines dans les différentes instances fédérales de la Peep (Union Régionale, comité Fédéral, congrès national) et contribuent ainsi à faire remonter au plus haut niveau les attentes ou les difficultés des parents des Yvelines.

Le rapport moral, tout comme le rapport financier présenté par le Trésorier, Bertrand Chenevier, a été approuvé par l'assemblée générale.

L'AG a ensuite procédé au renouvellement des membres du comité départemental, lequel a désigné en son sein son nouveau bureau (voir ci-après la composition du comité et du bureau).



Comité de l'association départementale Peep des Yvelines :

Président : Jean-Marc MAGNET

Vice-présidents : Toumadir HUSSER et Patrice BISIAUX

Secrétaire : Myriam GUERIN

Secrétaire adjointe : Joëlle CASTEL

Trésorier : Bertrand CHENEVIER

Trésorière adjointe : Jacqueline PORTAL

Membres conseillers : Sylvie BIRSTER TCHANQUE, Véronique MOULIN, Isabelle RAVEL et Bruno JOUVENCE.

Membres Associés au Comité : Patricia CELIBERT et Yvette STEFFEN (Membre d'honneur)

Merci de bien noter le nouveau numéro de téléphone de l'AD Peep 78 : 06 50 43 29 21

Retrouvez toutes ces informations, et bien d'autres (actualité éducative, actions des associations locales, informations pratiques), sur le site de la Peep des Yvelines : www.peep78.org

A lire notamment le dossier spécial internet, avec les documents diffusés lors de la journée nationale de prévention de la Peep.